

Formation de préparation à l'habilitation BE Manœuvre

Objectifs pédagogiques

Le programme de la présente formation est conforme aux exigences réglementaires et normatives. Elle intègre de fait les recommandations de l'INRS.

A l'issue de la formation, les participants devront être capable de :

- reconnaître et nommer les principaux composants électriques des installations du site,
- manœuvrer un disjoncteur pour mettre hors tension ou sous tension l'installation basse tension (BT) concernée du site en toute sécurité,
- remplacer une ampoule à l'identique,
- cerner les limites de leurs interventions, exclusivement hors tension, dans le champ de leur niveau d'habilitation symbole BE Manœuvre.
- Savoir utiliser le matériel de lutte et maîtriser les conditions de mise en œuvre.

Public

Tout personnel interne à l'entreprise : administratif, de laboratoire, informaticien, d'entretien, etc., amené à effectuer des manœuvres simples de type réarmement d'un disjoncteur, remplacement à l'identique d'une ampoule, et/ou à réaliser des travaux d'ordres non électriques à proximité d'installation électriques BT (basse tension).

Prérequis :

Pour ce faire, les participants devront également acquérir à l'issue de la formation : les points clefs de la réglementation et des normes en vigueur, des notions de base en électricité, les mesures de prévention à mettre en œuvre pour prévenir le risque électrique, ainsi que les consignes à respecter.

- aptitude médicale dans les limites de leurs interventions exclusivement hors tension,
- avoir complété le recueil d'informations préalables à la formation (Cf. annexe le questionnaire), en concertation avec l'employeur, et si besoin avec le formateur.

Ces informations préalables constitueront les principaux éléments du cahier des charges de la formation, conformément aux recommandations de l'INRS (ED 6127 Habilitations électriques – Chap.7.1 et annexe 8.4).

Durée

- 2 jours (14h00)

Programme de formation

Module 1 - Thèmes communs formation initiale

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels. Zones d'environnement et leurs limites.
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès de son employeur ou de son supérieur hiérarchique direct.

Formation de préparation à l'habilitation BE Manœuvre

- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Module 6 - Thèmes spécifiques aux manœuvres et au niveau BE manœuvre.

- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
- Habilitation lettre « E » : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention.
- Échanges avec un chargé d'exploitation électrique ou un chargé de consignation : informations et documents.
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.
- Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents.

La durée de la formation pratique représente au minimum 25 % de la durée totale de la formation (recommandation INRS).

Méthodes et moyens Pédagogiques

- Formateurs ayant une solide expérience dans la prévention des risques professionnels (25 ans), et disposants eux-mêmes des habilitations requises.
- Apports théoriques et méthodologiques. Etudes et analyses de cas (simulés et sur vidéos).
- Divers matériels électriques d'équipement de démonstration, dont le VAT.
- Port des EPI (équipements de protections individuels).
- Démonstrations et applications pratiques sur maquettes.
- Visite du site et applications pratiques sur site.

Un exercice consistera par exemple à couper le courant ponctuellement dans un bureau ou un local autre (sans perturber la bonne marche du service), en vue du remplacement d'une ampoule à l'identique. Après avoir effectué cette opération, et mis en œuvre les procédures requises, le ou les stagiaires pourront procéder au réarmement du disjoncteur.

Pour ce faire, une concertation sur site avec le responsable et le formateur sera nécessaire en amont de la formation. Le formateur devra disposer du schéma de la partie de l'installation concernée.

Modalités d'évaluation et de suivi

Les participants seront soumis à une évaluation des acquis (savoirs, savoir-être et savoir-faire) pendant et à l'issue de la formation.

Au regard des résultats, le formateur délivrera « un avis après formation », mentionné sur une attestation émise par l'organisme de formation. Cet avis peut donc être favorable ou défavorable. Il doit permettre à l'employeur de déterminer s'il peut ou non délivrer le titre d'habilitation avec le symbole envisagé BE Manœuvre.

NB : Les évaluations sont structurées de manière à pouvoir déterminer si les acquis des participants permettent au formateur de délivrer « un avis après formation » en vue de la délivrance par l'employeur du niveau d'habilitation B0-H0, pour ceux qui n'auraient pas satisfaits aux tests pour le niveau BE Manœuvre.

L'habilitation B0-H0 est réservée au personnel non électricien, travaillant à proximité d'installations électriques (locaux, sur machines,...), mais n'effectuant aucun travail d'ordre électrique.